

■ **Unique Cosmetics SA (Unique Cosmetics AG) (Unique Cosmetics Ltd)**, à 1003 Lausanne, place Saint-François 1, c/o François Carrard, CH-550-1055894-6. Nouvelle société anonyme. Statuts: 10 octobre 2008. But: diffusion, dans le monde entier, de tous produits cosmétiques ainsi que la prestation des services y relatifs (pour but complet cf. statuts). Capital-actions entièrement libéré: CHF 840'000, divisé en 840 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Apport en nature selon contrat du 3 octobre 2008: matières premières, produits finis, procédé de fabrication relatif à une marque de cosmétiques et tous droits liés à ces éléments pour CHF 280'000; en contrepartie, il est remis 280 actions de CHF 1'000. Avantages particuliers: le fondateur a droit à une redevance dépendant des ventes réalisées par la société jusqu'à concurrence d'un montant maximum total de CHF 500'000. Bons de jouissance: 1 bon de jouissance nominatif conférant le droit à 80% du bénéfice annuel net et du produit de liquidation. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par courrier écrit, téléfax ou courrier électronique. Administration: Schopfer Willy, de Saanen, à Lausanne, président, Carrard François, de Poliez-Pittet, à Cully, secrétaire, et Susse Patrick, de Lausanne, à Bursinel, tous trois avec signature collective à deux. Organe de révision: Ernst & Young SA (CH-550-0139941-8), à Lausanne.

Registre journalier no 12880 du 21.10.2008
(04715124 / CH-550.1.055.894-6)